

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Du 1^{er} au 04 décembre 2014,
vous allez élire vos représentant-e-s au Comité
Technique (CT), aux Commissions Administratives
Paritaires (CAP) pour les Fonctionnaires et aux
Commissions Consultatives Paritaires (CCP) pour
les salarié-e-s par vote électronique.

COMITÉ TECHNIQUE CAP – CCP

Du 1^{er} au 04 DÉCEMBRE 2014



UVREZ - LA !!!

VOTEZ SUD



NOTRE SYNDICALISME

Intégrité

Pas de privilèges, pas de passe-droits, telle est notre pratique syndicale.

La Poste, pour s'attirer les bonnes grâces de certains syndicats, n'hésite pas à mettre en place des dispositifs visant à « acheter » les permanents syndicaux.

Reclassification syndicale, RAP et REP syndicale, liste « parallèle » pour les TAG et listes d'aptitude permettant une promotion accélérée aux permanents, SUD ne s'est jamais compromis dans ces dispositifs.

Les femmes et les hommes qui militent à SUD ne le font pas pour leur carrière, mais parce qu'ils croient à la nécessité de lutter ensemble pour imposer d'autres priorités.

Ils regrettent que leur éthique « ni privilèges, ni discriminations pour les militants syndicaux » ne soit pas mieux partagée.

Indépendance

Un syndicalisme indépendant des partis politiques et des gouvernements, de droite comme de gauche.

Nous réaffirons notre attachement indéfectible à l'indépendance de tout parti, de tout gouvernement, de toute école de pensée religieuse ou philosophique.

Pour autant, nous sommes porteurs d'un projet de transformation sociale. A ce titre, nous recherchons tout ce qui peut rassembler les salariés de tous les secteurs professionnels.

CAP CCP ?

Ces commissions sont dites paritaires car elles comportent un nombre égal de représentants élus par le personnel et de représentants désignés par La Poste.

Les élus doivent avoir une bonne connaissance de la réglementation et des textes juridiques. Ils doivent aussi faire preuve de pugnacité et s'impliquer au maximum dans leur rôle, face à une direction de plus en plus sévère et impitoyable.

Les commissions se réunissent soit sur demande de la direction (*dossier disciplinaire, tableau d'avancement de grade*), soit sur demande d'un agent (*recours pour l'appréciation, la promotion, refus de temps partiel, de congés...*). Les élus sont également amenés à siéger sur des dossiers médicaux (*reconnaissance d'accident du travail, CLM, CLD...*).

Comité Technique ?

Le comité Technique, ou CT, est une instance paritaire que nos directions sont obligées de consulter pour valider les réorganisations (*et autres adaptations...*) de service. Nos dirigeants les considèrent trop souvent comme des chambres d'enregistrement. Depuis les dernières élections professionnelles de 2011 à La Poste, les représentants du personnel qui y siègent sont élus.

ATTENTION, cette élection est très importante car elle détermine la représentativité de chaque syndicat.



CHSCT

Comme leur nom l'indique les Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail ont pour mission de contribuer à la santé, la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des Travailleurs de l'entreprise.

Si les représentants du personnel ne sont pas directement élus, leur nombre par organisation syndicale sera fonction de la représentativité acquise lors des élections aux Comités Techniques.

En décembre votons Sud !

Sud mène le combat pour un autre modèle social, pour un autre modèle postal:

Emplois, conditions de travail :

Pour le remplacement de tous les départs et embauche de tous les précaires ; Pour réintroduire du lien social dans les organisations de travail, Pour changer le contenu, la charge et les organisations de travail.

Améliorer la qualité de vie au travail et la santé du personnel, passe par repenser entièrement la stratégie de l'entreprise et son modèle économique.

Rémunération :

Pour l'égalité du complément poste fonctionnaires et salarié-e-s ; Pour la revalorisation des grilles indiciaires fonctionnaires et salarié-e-s ; Pour l'octroi d'un 13^{ème} mois.

La Poste a encore économisé sur le dos des agents. Pour sud pas de dividendes pour les actionnaires, reversement aux agents.

Egalité :

Pour l'égalité réelle entre femmes et hommes ; Pour des organisations respectueuses de l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle ; Pour la lutte contre les stéréotypes et le harcèlement.

Avec Sud, imposons l'égalité entre les postiers et les postières.

Service Public :

Pour des emplois pour assurer la continuité et la qualité du service public : plus de 6000 guichets fermés en 10 ans, toujours plus d'automatisation (des robots à la place d'humains) ...

Le service public est une richesse pas un fardeau.



SUD mène le combat contre la précarité !!!

La Poste a multiplié les contrats précaires depuis la réforme des PTT signé par la CFDT en 1990 en concluant des milliers de CDD et de contrat d'intérim pour pallier à ses besoins structurels de main d'œuvre et aux vacances d'emplois.

Le syndicat SUD a été le premier à mener la campagne sur la reprise d'ancienneté et contre la précarité de l'emploi et à aboutir à des condamnations devant de nombreux conseils des prud'hommes sur tout le territoire. A titre d'exemple, SUD a fait condamner La Poste depuis le 24 mai 2011 à plus de 740 000 euros pour son utilisation abusive des contrats CDD et Intérim. Dans le cadre des conflits, SUD revendique l'embauche de tous les CDD et Intérimaires en CDI pour favoriser l'emploi stable et la qualité du service public postal de proximité.

Fin 2013, début 2014 :

La grève par groupement dans les BDR :

Lors de nos visites de bureaux les collègues nous ont interpellé et fait part de leur stress, leur fatigue etc ... l'impossibilité à réaliser des objectifs toujours plus importants avec toujours moins de personnel. .

Nous avons décidé avec nos militants d'agir et d'agir collectivement. Nous avons invité les autres OS à lutter tous ensemble. Cette invitation est restée lettre morte et nous avons pris nos responsabilités et lancé un mouvement de grève par groupement.

Ce choix de modalité d'action a été adopté pour faire émerger et rendre visible sur la durée (2 mois et demi) les difficultés quotidiennes des postiers de l'Enseigne. La mobilisation a été variable selon les groupements. Les usagers et certains élus se sont joints à nous à l'occasion des rassemblements. Nous avons pu échanger avec eux (tracts et pétitions) sur la dégradation des conditions de travail des postiers du réseau et sur la qualité des services rendus.

Cependant la lutte doit continuer, ensemble et dans l'unité faisons gagner nos revendications.

Sud un syndicalisme de terrain !!

NOS CANDIDAT-E-S SUD

NOS CANDIDAT-E-S AU COMITÉ TECHNIQUE

Mme Adeline BRET - ACC22 - Ear St Antoine
Mr Christophe MALAUSSENA - ACC22 - Chateaurenard
Mme Sylvie GENDRE - CAPRO - Mlle Ste Marguerite
Mme Sylvie MARTIN - ATGS - Aubagne Coquieres
Mme Magali LACROIX FERRIER - ACC22 - Fuveau EAR
Mme Domnine CHAHDI - ATGS - Marseille Joliette
Mme Christine MATTONE - ATG2 - Aix Hôtel de Ville
Mr Paul MENEI - ATGS - Marseille St Just
Mme Chantal MESROBIAN - CAPRO - Gémenos
Mr Paul-Maurice ALDEBERT - ATGS - Mlle St Victor
Mr Jean Baptiste FELICE - CAPRO - La Ciotat
Mme Jeanine FERNANDEZ - ACC23 - Marseille Arenc
Mme Laurence BOTT - ACC22 - Marseille Bonneveine
Mme Florence GAUTHIER - ATGS - La Ciotat
Mme Magali OFFE - ACC22 - Pelissanne EAR
Mme Muriel KARAS - CA2 - Gréasque

NOS CANDIDAT-E-S AUX CCP

CCP 2

Mr Xavier ROSSI - ACC32 - Marseille St Loup
Mr Anthony PEREZ - ACC32 - Aubagne Coquieres
Mme Sylvie MANNONI - ACC32 - La Ciotat
Mme Marius RUSSO - ACC31 - Marseille Colbert

CCP 3

Mr Christophe MALAUSSENA - ACC22 - Chateaurenard
Mme Colette NICAISE - ACC22 - Marseille Le Floralia
Mme Ingrid ROSTAND - ACC23 - La Ciotat
Mme Adeline BRET - ACC22 - Ear St Antoine

NOS CANDIDAT-E-S AUX CAP

CAP 2

Mr Olivier LAUDET - CA1 - Marseille DT Calanques
Mr Bruno CULOS - CA1 - Marseille St Victor
Mr Denis CHOTARD - CA1 - Gémenos
Mme Eliane BONSIGNO - CA1 - Mlle Ste Marguerite

CAP 3

Mr Jean Baptiste FELICE - CAPRO - La Ciotat
Mme Sylvie GENDRE - CAPRO - Mlle Ste Marguerite
Mr Pascal FLANDIN - CAPRO - Mlle Azur Collines
Mme Chantal MESROBIAN - CAPRO - Gémenos

CAP 4

GROUPE I

Mme Domnine CHAHDI - ATGS - Marseille Joliette
Mme Sylvie MARTIN - ATGS - Aubagne Coquieres
Mr Jean Paul MENEI - ATGS - Marseille St Just
Mr Bruno LEPAGNEUL - ATGS - Rousset

GROUPE II

Mme Paloma HERNANDEZ - ATG2 - Marseille St Giniez
Mr Patrick SEVILLA - ATG2 - Salon Massenet
Mr Christian AMILLARD - ATG2 - Martigues Ferrières
Mme Christine CAMBURIS - ATG2 - Arles Les Lices



Syndicat des Activités Postales et de Télécommunications

3 Place Bougainville 13015 Marseille

Tél : 04.91.11.63.30

Fax : 04.91.11.63.39

Sud13poste@orange.fr <http://www.sudptt13.org>

Sud PTI